



# PRÉFÈTE DE L'AVEYRON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Rodez, le 11 juillet 2026

### ***L'Aveyron placé en vigilance rouge canicule à compter du dimanche 12 juillet 2026 à 12 heures***

Météo-France a placé le département de l'Aveyron en ***vigilance rouge canicule*** à compter du ***dimanche 12 juillet 2026 à 12 heures***.

L'Aveyron est déjà concerné depuis le ***7 juillet*** par un épisode de canicule ayant conduit à son placement en vigilance orange. Les prévisions météorologiques annoncent désormais une nouvelle intensification de cet épisode dans l'ensemble du département, avec des températures pouvant atteindre ***40 à 41 °C en journée dans la vallée du Lot et le Villefrancois***, associées à des températures nocturnes durablement élevées, ne permettant plus le rafraîchissement des organismes.

***Afin d'anticiper cette dégradation de la situation, la préfète de l'Aveyron a décidé d'activer le Centre opérationnel départemental (COD) à compter du dimanche 12 juillet 2026 à 11 heures*** pour assurer une coordination renforcée de l'ensemble des services de l'État et des acteurs mobilisés.

### ***Renforcement des mesures de protection***

Depuis plusieurs jours, des mesures de prévention ont déjà été mises en œuvre afin de limiter les risques liés à la sécheresse et au risque très sévère de feux de végétation. Des arrêtés préfectoraux interdisent notamment, de façon temporaire, les spectacles pyrotechniques et les feux d'artifices pour les professionnels et les particuliers et renforcent les mesures de prévention contre les départs de feu.

***Compte tenu du passage en vigilance rouge, la préfète a également pris ce jour les arrêtés suivants, applicables à compter du dimanche 12 juillet 2026 à 12 heures et pour toute la période de l'épisode canicule rouge :***

- ***arrêté interdisant les manifestations sportives en extérieur ou dans les salles non climatisées ;***
- ***arrêté interdisant la consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique, à l'exception des terrasses des établissements régulièrement autorisés.***

### ***La plus grande vigilance est demandée***

La vigilance rouge constitue le niveau maximal d'alerte. Elle concerne l'ensemble de la population, et plus particulièrement les personnes âgées, les jeunes enfants, les personnes en situation de handicap, les personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que les travailleurs exposés à la chaleur.

La préfète appelle chacun à limiter strictement ses déplacements et ses activités physiques aux heures les plus chaudes, à s'hydrater régulièrement, à se rafraîchir plusieurs fois par jour et à prendre des nouvelles des personnes les plus fragiles.

Elle rappelle également que ***le risque de feux de végétation demeure particulièrement élevé*** et appelle chacun au strict respect des mesures de prévention déjà en vigueur.

La préfète de l'Aveyron appelle chacun à faire preuve de la plus grande vigilance et à suivre les consignes diffusées par les autorités.